



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2554
14 juillet 2017
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Ordonnances Macron Non aux attaques du gouvernement et du patronat!



**Hausse
de la CSG**
Une mesure
antisociale

page 4

Écoles, hôpitaux
Attaques contre
les services
publics

pages 5 et 10

Irak
Guerre sans fin
contre
la population

page 6

Gouvernement et patronat mènent la lutte de classe, nous ne pourrions pas éviter le combat

Il n'y a pas de semaine sans l'annonce d'une nouvelle mesure antiouvrière du gouvernement. Dernière en date, la fin du compte pénibilité et son remplacement par le compte de prévention, avec la suppression de quatre critères de pénibilité sur dix et la fin des surcotisations demandées au patronat. Ce compte pénibilité était une concession dérisoire de Hollande lorsqu'il avait allongé la durée de cotisation pour toucher une retraite à taux plein. C'était déjà trop pour le patronat.

Mais, dans la guerre que le gouvernement mène contre le monde du travail, cette annonce n'est pas la plus importante. La nouvelle loi travail, présentée cette semaine au Parlement, est l'offensive d'envergure. Son objectif est de vider de son contenu le Code du travail et d'effacer toute trace de ce qui reste des acquis de plus de cent ans de luttes ouvrières.

Dans les entreprises, les patrons feront la loi au sens propre du terme, en fixant le temps de travail et les salaires comme ils voudront. Le gouvernement dit que ces accords d'entreprise seront le fruit du dialogue social. Mais ce dialogue social, c'est un monologue patronal qui se résume à : « Si tu n'es pas content, tu prends la porte. » Et, comme la loi modifiera aussi les procédures de licenciement individuel et collectif, les patrons auront encore plus de liberté pour licencier.

À l'échelle des branches, les conventions collectives pourront autoriser les CDI de mission. Ces contrats permettent au patron de se débarrasser des salariés une fois la mission accomplie, sans devoir payer d'indemnité. Les accords de branche fixeront aussi le nombre de renouvellements possibles d'un CDD. Et les indemnités prud'homales dans le cas d'un licenciement reconnu abusif seront plafonnées.

L'offensive ne s'arrêtera pas là. Le Premier ministre, Philippe, a confirmé l'augmentation de la CSG de 1,7%. Il prétend que pour les travailleurs du privé cette hausse sera compensée par une baisse des cotisations sociales. Rien n'est moins sûr. Et pour les fonctionnaires, et les retraités dont la pension dépasse 1200 euros par mois, le recul du pouvoir d'achat est programmé.

Pendant que le gouvernement prépare ses lois, le patronat poursuit ses propres attaques.

La semaine dernière, les travailleurs de GM & S dans la Creuse sont allés bloquer la fonderie de PSA Sept-Fons dans l'Allier. Comme l'offre de reprise de leur entreprise laisse sur le carreau 157 salariés sur 277, ils ont voulu faire pression sur les donneurs d'ordres, Renault et PSA, et sur l'État, actionnaire de ces deux groupes. Leur détermination a forcé le ministre de l'Économie à les recevoir à Bercy. Leur mobilisation a été médiatisée, mais combien d'autres usines ferment parce que des actionnaires trouvent plus profitable de supprimer des emplois et de concentrer le travail sur moins de salariés? Il y a aussi les plans de suppression d'emplois des grands groupes. Michelin a annoncé près de 2000 suppressions d'emplois dans le monde, dont 1500 en France.

Enfin, à tout cela, il faut ajouter la répression patronale qui trouve toujours l'oreille complaisante d'une justice de classe. Des militants syndicaux chez PSA sont menacés de poursuites judiciaires, dont un a été condamné à six mois de prison avec sursis. Pourquoi? Parce qu'ils ne baissent pas la tête devant leur direction. Voilà la lutte de classe dont Macron dit qu'elle n'existe plus, qui permet à la classe capitaliste de s'enrichir, comme ces actionnaires à qui les entreprises du CAC40 ont versé 46 milliards d'euros de dividendes pour 2016.

Si nous ne voulons pas être broyés, nous n'avons pas d'autre choix que de nous battre collectivement contre toutes les attaques patronales et contre cette loi travail. Pour l'instant, la comédie de la négociation se poursuit et tous les dirigeants syndicaux jouent le jeu du gouvernement. Ceux de la CFDT et de FO se font clairement les complices de la politique gouvernementale. Ceux de la CGT veulent jouer au syndicat de « proposition » comme les autres mais, en même temps, ils appellent à la grève pour le 12 septembre. Et c'est une opportunité à saisir.

Une seule journée ne suffira pas à faire reculer le patronat et le gouvernement. Mais seules des mobilisations ouvrières puissantes pourront faire barrage à cette loi qui sera votée au Parlement par la majorité macroniste.

Il faut utiliser toutes les possibilités de réactions collectives et affirmer la nécessité d'une lutte générale et explosive du monde du travail.

Au sommaire

| LEUR SOCIÉTÉ | ENTREPRISES | DANS LE MONDE |
|---|--|---|
| Compte pénibilité: mépris des travailleurs 4 | La Poste - Paris 8 | Irak: guerre sans fin contre la population 6 |
| Jour de carence: démagogie antifonctionnaires 4 | Procès des Charbonnages 8 | L'Europe et les migrants 6 |
| CSG: une mesure antisociale 4 | Semperit - Argenteuil 8 | G20 de Hambourg 6 |
| Fil rouge 4 | PSA 9 | Turquie: des centaines de milliers dans la rue contre Erdogan 7 |
| Paris: évacuation du camp de migrants 5 | GM&S - La Souterraine 9 | Venezuela: un gouvernement de plus en plus dépendant de l'armée 7 |
| Clermont-Ferrand: solidarité des habitants 5 | Tour de France en Lorraine 9 | Île de la Réunion: Tereos, accapareur d'argent public 12 |
| Bagnolet: manifestation des « Baras » 5 | Ardennes-Forge - Nouzonville 9 | RUSSIE 1917 |
| L'île-St Denis: l'austérité pour les écoles 5 | Hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu - Lyon 10 | Après les Journées de Juillet: le Parti bolchévique gagne en influence 11 |
| École Curie - Grande Synthe: la politique de Macron 5 | CHRU - Nancy 10 | CARAVANES |
| | Ehpad - Echillais 10 | Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre 12 |
| | ASL - Vernon 10 | Les étapes des caravanes d'été de Lutte ouvrière 12 |
| | Habillement: non au travail du dimanche! 12 | |

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Arbitrages fiscaux : promesses tenues... pour les patrons et les plus riches

Alors que le Premier ministre avait annoncé leur report, les promesses fiscales faites pendant la campagne présidentielle seront tenues et s'appliqueront dès 2018. Ainsi aurait tranché Macron le 9 juillet.

Le Premier ministre, Édouard Philippe, avait tenu à lancer le 4 juillet un message d'amour aux classes riches et aux capitalistes lors de son discours programme, relayé ensuite

par ses ministres de l'Économie et du Budget. La suppression de la taxe d'habitation pour 80% des personnes qui y sont assujetties, seule mesure en faveur des classes populaires, passait à la trappe, tandis que les six milliards en faveur des entreprises, décidés par Hollande pour 2018, étaient confirmés. Sans oublier la confirmation de la remise en cause du Code du travail et de l'aide au logement,

l'APL, des attaques sur les retraites, de l'augmentation de la CSG, etc. Même les commentateurs plutôt bienveillants envers Macron notaient que ça faisait beaucoup, ne serait-ce que dans le symbole, disaient-ils.

Ainsi il a été décidé de respecter les engagements du président, à propos de la suppression de la taxe d'habitation, et une première tranche de cette exonération sera appliquée pour

un tiers des contribuables dès 2018, le reste dans les deux années suivantes. Cette mesure devrait coûter trois milliards en 2018. C'est l'équivalent exact des trois milliards d'euros de réductions d'impôt accordées aux plus riches, avec la suppression de la plus grande part de l'impôt sur la fortune, l'ISF, transformé en une taxe sur les propriétés immobilières. La même somme allouée à quelques

millions de personnes parmi les moins riches et aux quelques milliers les plus fortunés : c'est l'égalité à la mode Macron.

Tout cela prépare des coupes claires dans tous les budgets sociaux et dans les effectifs de la fonction publique, annoncées par le même gouvernement au nom de la prétendue rigueur budgétaire.

Paul Sorel

Journée du 12 septembre : manifestons !

Pour l'instant, seule la CGT a appelé à une journée d'action, de grèves et manifestations, le mardi 12 septembre, contre le démantèlement du Code du travail, contre cette prétendue réforme qui n'est qu'une rafale d'attaques contre les salariés.

« Nous avons eu 17 modifications du Code du travail ces trente dernières années. Aucune n'a apporté de l'emploi », objecte avec justesse un dirigeant du syndicat CFE-CGE de l'encadrement à l'argument tordu des partisans de Macron et du Medef, selon lequel il faudrait alléger pour les patrons les procédures, et le coût, des licenciements pour qu'ils n'hésitent pas à embaucher. Ceux qui réclament depuis des années la simplification du Code du travail, en fait les représentants du patronat petit et grand, poursuivent leur objectif : faire sauter les quelques protections que la loi peut assurer aux salariés.

Macron veut faire passer le plus vite possible cette loi travail aggravée. Il s'attaque aussi au pouvoir d'achat des travailleurs actifs et retraités en augmentant la CSG, aux travailleurs du public par la suppression de 120 000 emplois, ce qui ne peut qu'aggraver la situation dans les hôpitaux, les écoles et tous les services publics les plus utiles à la population. En parallèle, sont annoncés les nouveaux cadeaux au patronat, comme la baisse de l'impôt sur les sociétés.

La méthode Macron consiste à convoquer les directions syndicales à une série de réunions dites de concertation. Nombre d'entre elles mordent à l'hameçon et certains dirigeants font mine de trouver

du grain à moudre dans ces parlottes. Philippe Martinez, de la CGT, reproche pourtant au gouvernement de ne prévoir, avec ces 48 rencontres, que six fois une heure par syndicat, ce qui serait trop peu pour négocier.

Mais les travailleurs, avec ou sans emploi, actifs ou retraités, n'ont rien à négocier. Les richesses accumulées, ce sont eux qui les ont produites. Il n'est pas question d'accepter ces nouvelles attaques. Alors cette journée du 12 septembre doit être la première journée du refus, le plus massif possible !

Viviane Lafont

FO : Mailly, un soutien à Macron

Depuis que Macron a mis à l'ordre du jour ses projets d'ordonnances, le revirement du secrétaire général de Force ouvrière a été remarqué. Autant il avait critiqué la loi El Khomri, porteuse de régression sociale, autant il entend, à l'inverse, ménager Macron et son projet, qui va pourtant plus loin dans la destruction des droits des travailleurs. Invité par France Inter lundi 10 juillet, Jean-Claude Mailly a eu l'occasion de préciser sa position.

À propos du projet de loi définissant le cadre des ordonnances, il a déclaré : « On est toujours en concertation... Les députés travaillent sur la carte, nous on travaille sur les plats. » Il se garde bien d'émettre la moindre critique sur le contenu de la carte présentée au vote des députés, qui est pourtant extrêmement précis. Son seul leitmotiv est : « Ça discute, c'est une vraie discussion. » Il ajoute : « On se positionnera quand on aura les textes des ordonnances », ou encore : « On ne fait pas l'autopsie avant d'avoir le cadavre, le cadavre

ce sera le texte des ordonnances... On verra après. » Car le secrétaire général de FO sait très bien que, quand les ordonnances seront publiées, elles auront immédiatement force de loi.

Mais, peut-être encore plus grave, Jean-Claude Mailly donne une sorte de quitus au projet gouvernemental. Après avoir déclaré : « On n'a pas tout vu encore. On n'a vu que les deux tiers », il affirme déjà qu'il y a des avancées. Pourtant ces deux tiers portent sur le contrat de travail, la remise en cause des motivations des licenciements individuels et collectifs, sur le licenciement à ses torts du salarié qui refuserait la modification de son contrat de travail. Mailly ose parler d'avancées, sans savoir, avoue-t-il pourtant, ce qui sera finalement écrit dans les ordonnances sur lesquelles il n'a

aucun pouvoir. Mais, même sur la partie du projet de loi qui concerne les droits syndicaux et la disparition programmée d'une part importante de la représentation syndicale dans les entreprises, il abandonne à leur sort une partie de ses militants, ceux qui n'entendent pas se contenter d'être la courroie de transmission des employeurs.

Face au journaliste intrigué par son changement de position, Jean-Claude Mailly a précisé ce qui avait changé par rapport à la loi El Khomri : « L'année dernière, il n'y a pas eu de concertation, ce n'est pas le cas cette année. » Il a donc suffi que Macron offre un calendrier de rencontres tout au long de l'été pour satisfaire Mailly.

Mais les courbettes du secrétaire général de Force ouvrière ne déconsidèrent que lui-même. La réalité des attaques en cours apparaîtra pour ce qu'elle est, autant auprès des travailleurs que des militants attachés à la défense de ceux de leur classe. Et c'est à eux qu'il appartiendra d'apporter la seule réponse qui vaille, celle du monde du travail mobilisé pour garantir ses droits à une existence digne.

P. S.



Lisez Lutte de classe, la revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 185 (juillet-août 2017):

- Après la déroute des partis de l'alternance gauche-droite
- Les résultats de LO, du NPA et du PCF
- Où va le PCF ?
- Le NPA à la recherche d'une politique
- Élections en Allemagne
- Après les élections britanniques
- Vers la destitution de Trump ?
- Porto Rico en faillite

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,85 euro.

Compte pénibilité: mépris total pour la santé des travailleurs

Macron et la ministre du Travail, Pénicaud, vont ajouter à leurs ordonnances de cet été contre le Code du travail une réécriture du compte pénibilité qui satisfait en tous points le patronat.

À l'époque de sa création, en janvier 2014, la reconnaissance de la pénibilité avait été présentée comme la contrepartie de l'allongement à 43 années de cotisation pour une retraite complète. Dix critères de pénibilité des postes de travail, comme le bruit, les charges lourdes, les températures extrêmes, etc., devaient être reconnus, donner droit à des points, et ceux-ci devaient permettre aux travailleurs soumis à

ces conditions de travail reconnues comme pénibles de gagner quelques trimestres de cotisations, de travailler à temps partiel ou de changer de poste après une formation.

Ce dispositif était choquant, car il reconnaissait ainsi au patronat le droit d'abîmer la santé des salariés. Mais, même ça, c'était trop pour les patrons. Dès le départ, ils crièrent à l'usine à gaz et sabotèrent la mise en place du dispositif. En

principe, chaque branche professionnelle devait évaluer la pénibilité de l'ensemble des métiers concernés à l'aide des différents critères, dans un référentiel. Mais les principales branches, comme la métallurgie ou le bâtiment, ne l'ont toujours pas fait. Elles ont volontairement traîné les pieds en attendant l'élection présidentielle.

Philippe et Pénicaud annoncent maintenant la suppression de quatre des dix critères de pénibilité: la manutention de charges lourdes, les postures pénibles, les vibrations mécaniques et les risques liés à la mise en contact avec des

produits chimiques. Dans ces quatre cas, plus aucune obligation pour les patrons. Pour un ouvrier du bâtiment qui toute la journée porte des parpaings sur un chantier, un autre qui manie le marteau piqueur ou un technicien qui respire quotidiennement des produits chimiques, le seul moyen de gagner quelques trimestres sur sa retraite sera, lors d'une visite médicale de fin de carrière, que soit reconnu un taux d'incapacité permanente supérieur à 10 %, c'est-à-dire d'être handicapé du fait de ce travail!

En outre, il était prévu que ce dispositif soit

financé par des cotisations patronales. Mais, pour les patrons, il n'était pas acceptable de payer pour avoir ruiné la santé de leurs salariés. Le gouvernement a donc annoncé que le financement serait assuré par la caisse accidents du travail - maladies professionnelles de la Sécu, au prétexte qu'elle est bénéficiaire.

En fait, du compte pénibilité il ne reste même pas le nom, qui devient compte de prévention, car pour le Medef, le mot « *induisait que le travail est une douleur* ». Pour Macron, pas question de froisser l'oreille des patrons.

Antoine Ferrer

Jour de carence: démagogie antifonctionnaires

Le ministre des Comptes et de l'action publics, Gérard Darmanin, a annoncé pour 2018 le rétablissement pour les fonctionnaires d'un jour de carence, une journée non indemnisée lors d'un arrêt maladie.



Sarkozy avait instauré cette mesure en janvier 2012, à la veille des élections, Hollande l'avait supprimée en 2014, et Macron avait dit lors de sa campagne qu'il la rétablirait.

Cette mesure s'ajoute à d'autres qui visent les fonctionnaires, du gel du

point d'indice à l'annonce de 120 000 suppressions de postes, sans oublier la hausse de la CSG sans compensation. Et, pour pimenter le tout, les ministres y vont de leurs déclarations sur « *l'addiction à la dépense publique* » et autre nécessaire « *lutte contre l'absentéisme* ».

Cette mesure sert aussi au gouvernement à faire de la démagogie contre les fonctionnaires.

Dans son action contre les travailleurs, du public comme du privé, ce gouvernement ne connaît aucun jour de carence.

Vincent Gelas

Hausse de la CSG: une mesure antisociale

Le gouvernement Macron a décidé d'augmenter la contribution sociale généralisée (CSG). Cette taxe, créée en 1991 par le ministre socialiste Rocard, était censée aider à financer la Sécurité sociale par à un prélèvement de 1,1 % sur le salaire.

Depuis, les gouvernements successifs n'ont pas cessé de nous rebattre les oreilles avec le trou de la Sécu, et le prélèvement se monte maintenant à 7,5 %, 6,6 % pour les pensions de retraite. Macron veut l'augmenter de 1,7 point au 1^{er} janvier 2018.

Selon lui, les salariés du privé n'y perdraient rien, puisque cette hausse serait compensée par la suppression des cotisations chômage et maladie. Mais c'est loin d'être assuré puisque, contrairement aux cotisations, la CSG porte sur

d'autres éléments que le salaire proprement dit, comme les primes d'intéressement, la participation, etc.

Les salariés de la fonction publique, eux, ne paient pas de cotisation maladie, entièrement prise en charge par l'État, mais une contribution de solidarité pour le chômage: ils paieraient l'augmentation de la CSG, sans compensation.

Enfin restent les retraités, qui devraient être taxés à partir de 1 200 euros de pension, comme si cela faisait d'eux des nantis! Pour eux non plus, aucune compensation.

Cette augmentation de la CSG constituera une nouvelle ponction sur les revenus des classes populaires, destinée à financer les promesses du gouvernement en faveur des plus riches,

Sylvie Maréchal

Fil rouge

Ça c'est Paris!

Entouré d'élus de droite et du PS, dont la maire de Paris, Hidalgo, le Premier ministre a présenté vendredi 8 juillet les mesures destinées, sur fond de Brexit, à attirer à Paris les entreprises de la City de Londres. Il faut dire que, de Francfort à Dublin ou Luxembourg, les prétendants se bousculent autour des financiers et spéculateurs sans Bourse fixe. Aussi Philippe

a-t-il déployé tous ses charmes, promettant aux entreprises financières qui viendraient s'installer à Paris de supprimer la tranche à 20 % de la taxe sur les salaires, d'exclure les primes et les bonus du calcul des indemnités de licenciement et d'annuler la taxe sur les transactions financières pour certaines opérations.

C'est un peu cher, peut-être, mais au moins le gouvernement aura la fierté

de voir la prochaine crise financière démarrer à Paris.

Pécresse drague les banquiers

« *Que voulez-vous, moi j'aime la finance* », s'exclamait Valérie Pécresse il y a un an, à l'approche du Brexit.

Aux déclarations d'amour, la présidente de la région Île-de-France ajoute les preuves d'amour. Elle a annoncé l'ouverture

d'ici 2022 de trois nouveaux lycées internationaux à Courbevoie, Saclay et Vincennes, destinés à accueillir les rejetons des cadres de la finance revenus de Londres.

Donner plus à ceux qui ont plus, c'est sa priorité.

Un accueil royal

L'hôtel Crillon, à Paris, vient de rouvrir. Il propose quelques chambres, depuis 1 200 euros la nuit pour « *les gens qui ne sont rien* », comme dirait

Macron, jusqu'à 25 000 euros pour ceux qui ne sont pas n'importe qui.

Depuis les meilleures chambres, on a une vue imprenable sur la place de la Concorde. Actuellement, on y voit surtout des embouteillages. Pourtant, il fut un temps où les nobles et les accapareurs venaient s'y faire guillotiner. Autre temps, autres mœurs, mais, sait-on jamais, il n'y aurait que quelques marches à monter...

Migrants : après l'évacuation du camp de la porte de la Chapelle

Vendredi 7 juillet, près de 2800 migrants ont été évacués du camp situé à la porte de la Chapelle, à Paris, où ils vivaient dans la rue, dormant sur des matelas à même le sol ou dans des tentes. C'était la 34^e évacuation depuis 2015.

Avec la chaleur, la situation devenait intenable, le site ne disposait que de trois points d'eau et de sept latrines. La gale et les poux s'y étaient installés. Mais, à part un hébergement de quelques semaines dans des gymnases en région parisienne, aucune solution n'est proposée, et rien n'est prévu pour les nouveaux arrivants. Dimanche 9 juillet, de nombreux migrants étaient à nouveau installés à la porte de la Chapelle,

certaines ayant quitté les gymnases où ils se trouvaient entassés, d'autres venant d'arriver.

Le centre de premier accueil de la porte de la Chapelle, ouvert par la mairie de Paris en novembre 2016, était prévu pour 400 personnes, le temps qu'elles se reposent pendant cinq à dix jours, avant de les diriger vers un des 301 centres d'accueil et d'orientation dans le pays. Mais il est depuis longtemps saturé. Face à

l'urgence, la maire de Paris, Anne Hidalgo, a proposé un projet de loi prévoyant entre autres des centres d'accueil dans toutes les grandes villes du pays, en particulier celles par où passent les migrants, comme Nice, Marseille ou Lyon.

Mais le gouvernement ne donne aucun signe qu'il veut améliorer la situation. Le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, a refusé l'ouverture d'un centre d'accueil à Calais, ou même simplement la création de points d'accès à l'eau, de toilettes, de douches, sous prétexte qu'il ne faut pas créer d'appel d'air. Et il a répété cette expression la

semaine dernière, lorsqu'il a reçu à Paris les ministres de l'Intérieur allemand et italien afin d'envisager des solutions communes.

Mais le fait de ne rien prévoir pour leur accueil n'empêche pas les migrants de quitter leur pays pour fuir l'horreur de la guerre et de la misère. La seule solution à ce drame est de

permettre aux migrants de voyager en sécurité et de les accueillir en leur offrant un toit et une perspective de refaire leur vie ici. Contrairement à ce que prétendent tous les démagogues qui alimentent la xénophobie, un pays comme la France en aurait tout à fait les moyens.

Hélène Comte

À Clermont-Ferrand, la solidarité

À Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme, pendant une quinzaine de jours des familles venant de Serbie et d'Albanie se sont installées sur la place du 1^{er} Mai. Ce campement d'une vingtaine de personnes, dont des enfants, était très précaire, faute d'accès à l'eau et de sanitaires. Heureusement, des associations humanitaires comme le Secours populaire et les Restos du cœur ont apporté tentes et nourriture.

Pour espérer recevoir un titre de séjour, ces familles doivent parvenir aux guichets de la préfecture. Mais celle-ci exige

que la demande de rendez-vous soit prise uniquement par Internet. Faute de papiers officiels, elles risquent d'être refoulées à tout moment.

La mairie et le conseil départemental affirment qu'il n'y a plus de possibilités d'hébergement d'urgence. C'est le même discours du côté de la préfecture qui, elle, prend tout son temps pour déterminer la situation administrative de chaque migrant, mais ne traîne pas pour ordonner l'évacuation des lieux occupés. Ainsi, jeudi 6 juillet au matin, les migrants de cette place du 1^{er} Mai ont été délogés par la police. Le seul

refuge qu'ils ont pu trouver, c'est finalement un campement dans un quartier populaire, loin du centre-ville.

À l'opposé de cette attitude scandaleuse des autorités, des habitants n'hésitent pas à accueillir les migrants. À La Godivelle, du côté du massif du Sancy, le village qui est le plus petit du département, avec 17 habitants, la mairie et son conseil municipal ont trouvé le moyen d'offrir une semaine de vacances à des jeunes migrants de 15 à 17 ans.

Face à l'inhumanité du gouvernement, de petites municipalités savent, elles, montrer leur solidarité.

Correspondant LO

Bagnolet : les "Baras" manifestent

Samedi 8 juillet, les travailleurs sans papiers du collectif Baras ont manifesté entre Mairie-des-Lilas et Mairie-de-Montreuil. Des militants divers et des voisins solidaires étaient venus les rejoindre et manifester eux aussi leur révolte contre les actes d'un État toujours aussi violent contre les travailleurs et les pauvres. En effet les Baras dorment depuis dix jours dehors, sous un pont d'autoroute, sans le droit de monter des tentes, suite à leur expulsion des locaux dans lesquels ils vivaient depuis trois ans. La mairie de Bagnolet n'a accepté d'installer des toilettes qu'au bout d'une semaine et elle refuse toujours de mettre un point d'eau. En revanche, la solidarité des habitants de la ville continue à se manifester.

Les Baras, qui se battent depuis plusieurs années, réclament avant tout la régularisation de tous les



travailleurs sans papiers, car ils savent que c'est le premier pas vers une situation plus stable. Ils ne veulent pas continuer à squatter des locaux inoccupés mais veulent « un toit pour tous », comme le scandaient les manifestants.

Pour avoir le droit à une vie décente, travailler sans être à la merci des margoulin, et un toit pour se protéger, les travailleurs et les pauvres doivent se battre

sans relâche. Pendant ce temps, les propriétaires soucieux de faire prospérer leurs biens savent qu'ils peuvent compter sur les autorités pour faire respecter leurs droits et jeter à la rue des travailleurs. Sans surprise, de la préfecture à la mairie PS de Bagnolet, tous ont agi selon cette logique infâme.

Correspondant LO

L'Île-Saint-Denis : les écoles victimes de l'austérité

Les recettes de la municipalité de l'Île-Saint-Denis, une commune populaire de 7500 habitants en Seine-Saint-Denis, ont été lourdement amputées ces dernières années du fait de la baisse des dotations de l'État. Cet étranglement financier amène la mairie, de gauche, à répercuter l'austérité sur la population.

Il y a deux ans, la mise en place des rythmes scolaires s'est accompagnée de la disparition de l'accueil des enfants le matin, avant l'ouverture de l'école. L'an dernier, les contrats de plusieurs enseignants de l'école municipale de musique n'ont pas été renouvelés. Et cette année la mairie a décidé de diminuer de 30% les dotations aux écoles, argent qui permet aux instituteurs d'acheter du matériel scolaire : manuels, livres, cahiers, outils pédagogiques, etc. Cette baisse permet

à la municipalité de réaliser une économie de 10925 euros, une somme finalement assez faible qui convainc parents et enseignants que d'autres choix sont possibles.

Ceux-ci ont donc décidé de se mobiliser, en commençant par venir à une cinquantaine au dernier conseil municipal. Le maire a refusé de leur donner la parole, malgré le soutien de l'opposition, de gauche aussi, qui a même quitté la séance. Deux jours plus tard, à l'occasion d'une course à pied dans la ville, les Foulées, les parents ont proposé aux spectateurs et aux coureurs, dont le futur vainqueur, des dossards avec des slogans. Des affichettes ont été collées dans la ville.

Malgré l'été qui arrive, parents et enseignants n'ont pas l'intention d'en rester là.

Correspondant LO

École Curie - Grande-Synthe : la politique de Macron à l'œuvre

Lundi 3 juillet, les enseignants et les parents d'élèves de l'école Pierre-et-Marie-Curie de Grande-Synthe, dans le Nord, ont appris que l'année prochaine deux enseignantes seront mutées et une classe fermée. Il y aura donc à la rentrée 27 élèves par classe. Une situation plus que difficile : ingérable.

Une enseignante mutée assurait le dispositif « plus de maîtres que de classes », qui permettait de travailler en petits groupes, selon les difficultés repérées chez les

enfants, et de développer leur autonomie.

La raison invoquée est de permettre à une autre école de la ville d'avoir plus d'enseignants et 12 élèves par classe de CP, selon la promesse électorale de Macron. Ni les enseignants ni les parents d'élèves n'acceptent cette situation.

Pour qu'il y ait partout moins d'élèves par classe et plus de possibilités pour eux d'apprendre, il faut embaucher des enseignants.

Correspondant LO

Irak: Mossoul reprise, la population continue de payer



Le Premier ministre irakien, Haïdar al-Abadi, s'est empressé d'annoncer le 9 juillet la reprise de Mossoul, aux mains des milices de Daech depuis juin 2014. Il restait cependant encore un quartier, celui de Maidan au bord du Tigre, tenu par les djihadistes, sur lequel les bombes de l'aviation américaine continuaient à s'abattre. La seconde ville d'Irak, qui fut peuplée de 2 millions d'habitants, n'est plus qu'un champ de ruines.

Depuis le début de la bataille de Mossoul, il y a neuf mois, plus de 860 000 personnes ont fui les bombardements et les exactions des milices de Daech. Près de 200 000 seraient revenues chez elles, principalement dans l'est de la ville. Des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants sont morts dans les bombardements de la coalition dirigée par les États-Unis.

Pour la population irakienne, cette « victoire » ne constitue de toute façon pas la fin des souffrances. Depuis l'invasion du pays par les États-Unis en 2003, la population n'a cessé de subir la guerre et la lutte armée des milices de différentes tendances se disputant le pouvoir et le contrôle de territoires. Les huit années de guerre et d'occupation des armées américaine et anglaise ont en effet abouti au développement de groupes armés de toute tendance, dont ceux de Daech.

De l'aveu même du général américain qui dirige le centre des opérations conjointes de la coalition à Bagdad, Daech a encore largement de quoi se battre dans d'autres régions d'Irak et de Syrie dont Raqqa, que ses milices occupent encore.

Mais de toute façon, même si Daech était vaincu, ce n'en serait pas fini du règne des milices, ni du chaos qui déchire la région depuis des années et qui a abouti à la quasi-partition de l'Irak en différentes zones chiites, sunnites et kurdes.

Derrière l'unité affichée dans le combat contre Daech à Mossoul, les rivalités entre le gouvernement irakien, la Turquie, les différentes milices, dont celles soutenues par l'Iran, et les Kurdes irakiens n'ont en effet jamais cessé, chacun plaçant ses troupes afin d'être en meilleure position pour contrôler une région dont le sous-sol regorge de pétrole.

Le Premier ministre du gouvernement autonome kurde d'Irak, Nechirvan Barzani, avait annoncé fin octobre 2016: «*Dès que Mossoul sera libéré, nous nous réunirons avec nos partenaires à Bagdad pour parler de notre indépendance.*» Les combattants kurdes, les peshmergas, ont en effet participé à la première phase de l'offensive sur Mossoul, qu'ils considèrent comme faisant partie du Kurdistan irakien, officiellement autonome depuis 2005. Le gouvernement irakien était opposé à ce qu'ils prennent

part à la suite des opérations militaires. Mais les Kurdes tiennent la quasi-totalité du territoire qu'ils revendiquent comme faisant partie de ce Kurdistan d'Irak, notamment des zones qu'ils se disputent avec Bagdad, comme la ville et la province de Kirkouk, riche en pétrole. Les dirigeants du Kurdistan irakien comptent organiser le 25 septembre prochain un référendum sur une indépendance qu'ils revendiquent depuis des années.

La Turquie, de son côté, a voulu être de la partie contre Daech, officiellement pour protéger les populations arabes sunnites. Mais elle est surtout opposée à la constitution d'un Kurdistan irakien indépendant, qui ne pourrait qu'inciter les Kurdes syriens à suivre le même chemin. Elle combat aussi l'influence que l'Iran exerce en Irak au travers de la présence des milices chiites qu'il finance et de ses unités d'élite, les gardiens de la révolution. La bataille pour contrôler des régions entières d'un Irak en pleine implosion depuis des années est en effet attisée par les affrontements entre les différentes puissances pour s'imposer comme chef de file dans la région.

Cette situation est la conséquence des différentes interventions impérialistes. Celles-ci ne combattent jamais la barbarie, ne mettent jamais fin au chaos. Bien au contraire, elles les engendrent et les alimentent.

Aline Rétesse

L'Europe et les migrants: campagne contre les ONG

Les ministres de l'Intérieur français, allemand et italien ont exprimé leur volonté d'imposer ce qu'ils osent appeler un code de bonne conduite destiné aux organisations non gouvernementales (ONG) qui portent secours aux migrants en Méditerranée.

Depuis 2015, une douzaine de navires humanitaires interviennent au large de la Libye. Selon les gardes-côtes italiens, ils ont réalisé 26 % des opérations de secours en 2016 et 35 % depuis le début de l'année, alors que le nombre de migrants partant de Libye à destination de l'Italie explose. Depuis 2014, 590 000 migrants ont été secourus en mer, et l'on estime à 14 000 le nombre de morts ou de disparus.

Cette campagne contre les ONG a commencé en Italie, à l'initiative d'un procureur qui reprenait les allégations formulées par l'agence européenne Frontex, chargée de surveiller et d'intercepter les migrants. Elle a été relayée par le parti xénophobe de la Ligue du Nord et le Mouvement 5 étoiles de Beppe Grillo. Les ONG sont accusées ni plus ni moins d'être complices des mafias de passeurs en empêchant les migrants de se noyer!

Ce sont ces accusations que reprennent les ministres de l'Intérieur des deux plus grandes puissances de l'Union européenne.

Comme l'a déclaré Loris De Filippi, président de Médecin sans frontières (MSF) en Italie: «*Si l'on oblige les ONG à se retirer, il y aura plus de morts, plus de drames. Si c'est cela qu'ils veulent, il faut avoir l'honnêteté de le dire.*»

L'Union européenne refuse la liberté de circulation et d'installation aux migrants, et le nombre de bateaux de gardes-côtes pour sauver les naufragés est bien en dessous de ce qui serait nécessaire. «*C'est l'Union européenne qui devrait procéder aux secours en mer, pas les ONG*», a ajouté le président de MSF Italie. Non seulement elle ne le fait pas, mais en plus elle met en accusation ceux qui agissent par simple solidarité humaine.

Boris Savin

G20 de Hambourg: impuissance au sommet

Vendredi 7 et samedi 8 juillet, les dirigeants des vingt pays les plus riches de la planète se sont réunis à Hambourg pour une nouvelle grand-messe. Le G20, né en 2008 en pleine débâcle financière, est censé permettre aux grands de ce monde de se coordonner. Mais ce ne sont que des sommets à grand spectacle où rien ne se décide et dont les Trump, Poutine, Merkel ou Macron cherchent à tirer le meilleur parti pour se présenter en héros vis-à-vis de leur propre opinion publique.

Macron a pu soigner son image de nouveau champion de la planète, au moins pour la presse française, en appelant à une réunion sur le climat le 12 décembre à Paris. Mais les vedettes de ce sommet étaient bien sûr Trump et Poutine, qui se rencontreraient pour la première fois. Pour Merkel, la fête a été gâchée par les dizaines de milliers de manifestants peu convaincus du caractère philanthropique du G20 et par deux jours d'affrontements

dans les rues de Hambourg, qui ont transformé en forteresse assiégée le palais des Congrès où se réunissaient les maîtres du monde.

Les palabres se sont terminées par une déclaration commune aussi vaine qu'hypocrite. Le G20 condamne le protectionnisme, mais reconnaît le droit de mettre en place «*des instruments légitimes de défense commerciale*». Sur le réchauffement climatique, la déclaration finale ménage tout autant la chèvre que le chou, présentant l'accord de Paris de décembre 2015 sur le réchauffement climatique, dont Trump s'est retiré, comme irréversible, tout en permettant aux États-Unis de vendre du gaz de schiste. Le souci de l'écologie se résume à préciser que ces énergies fossiles seront utilisées de manière plus propre.

À l'occasion de ce G20, des dizaines de vitrines sont tombées, des voitures ont été incendiées. Pour le reste, le monde capitaliste peut continuer sa marche vers l'abîme.

B. S.

Turquie : des centaines de milliers dans la rue contre Erdogan

C'est devant des centaines de milliers de personnes que s'est terminée, dimanche 9 juillet à Istanbul, la « marche pour la justice » organisée par le principal parti d'opposition turc, le CHP (Parti républicain du peuple, dit social-démocrate). Le rassemblement s'est tenu devant la prison de Maltepe, où est incarcéré un député du parti, Enis Berberoglu, condamné à vingt-cinq ans de prison pour avoir informé un journaliste sur les collusions du gouvernement Erdogan avec des groupes djihadistes opérant en Syrie. L'article suivant, portant sur cette initiative du CHP, est traduit du mensuel Sinif Mücadelesi (Turquie - UCI).

Après la condamnation de son député, c'est au cours d'une réunion de près de six heures que la direction du CHP a décidé de lancer sa « marche pour la justice », avec en tête son secrétaire général, Kemal Kiliçdaroglu. Avant cet appel, la direction du parti était hésitante et il n'était pas sûr qu'un seul de ses membres se joigne à la marche de son secrétaire, même si tous allaient finalement le faire pour bénéficier



L'arrivée à Istanbul du dirigeant de l'opposition et de la manifestation.

de son effet politique.

En effet, si un seul homme a pris le départ, les marcheurs se sont souvent retrouvés à plus de dix mille sur ce parcours de plus de 450 km entre Ankara et Istanbul. Beaucoup d'autres se sont joints à eux lors des rassemblements sur les places ou dans les parcs des villes traversées. De nombreux soutiens sont venus aussi des différents groupes de gauche.

Pourtant, la direction du CHP a continué à présenter cette initiative comme la marche d'un seul homme et ceux qui s'y sont ralliés comme des soutiens inconditionnels du parti. Bien sûr,

à ceux qui lui posaient la question de la suite, Kiliçdaroglu répondait que ce mouvement « n'est qu'un début ». Mais il n'a pas dit un mot de la façon dont il entend, après le meeting de Maltepe, poursuivre le combat pour la « justice ».

Dans l'accord entre l'AKP d'Erdogan et le CHP sur la levée de l'immunité des députés, il est évident que la question de l'incarcération des députés du parti prokurde HDP est venue à l'ordre du jour. Le fait que le CHP continue à considérer les Kurdes comme l'ennemi pouvait être apprécié par l'AKP. De même, le CHP ne

s'est opposé que timidement à la nouvelle Constitution imposée par Erdogan.

La décision de condamner l'ancien journaliste et actuel député du CHP Berberoglu à vingt-cinq ans de prison pour espionnage est purement politique. Les photos publiées dans le journal *Cumhuriyet* montrant les camions d'armes envoyés aux groupes djihadistes par les soins du MIT, les services secrets turcs, ont été authentifiées. Berberoglu avait été condamné à une amende pour avoir fourni les photos. De plus, de telles photographies avaient déjà été publiées

par le journal de gauche *Aydinlik*.

En fait, il est clair que cette décision est une menace contre les députés du CHP, avertis que des dizaines de dossiers les concernant pourraient aller devant les tribunaux. C'est pourquoi sans doute sa direction s'est sentie contrainte d'aller au-delà des protestations verbales. C'est d'abord pour tenter de sauvegarder sa propre possibilité d'exister qu'il demande la « justice ».

La justice, c'est tous les jours que la masse de la population la voudrait ! Mais cette justice-là n'est pas ce que demande le CHP. Il s'oppose à l'autoritarisme personnel d'Erdogan et à ses décisions prises dans le cadre de l'état d'urgence, mais trouve justes les lois répressives adoptées par le Parlement.

Les injustices que rencontrent les travailleurs sur leur lieu de travail, l'arbitraire des lois et des tribunaux contre eux ou contre les Kurdes tout cela a existé bien avant. Ce n'est pas pour les travailleurs, pour les femmes, pour les Kurdes que le CHP demande la « justice ». Il ne critique que les décisions d'Erdogan qui le concernent. S'il veut réellement entraîner les masses dans sa lutte, il devra commencer par expliquer quel type de justice il veut et comment il compte la mettre en œuvre. (...)

Sinif Mücadelesi

Venezuela : un gouvernement de plus en plus dépendant de l'armée

Depuis avril dernier, le Venezuela traverse une crise politique opposant le régime chaviste et l'opposition de droite. Cette dernière a organisé de multiples manifestations, que le gouvernement a réprimées violemment. À ce jour, ces affrontements auraient fait 70 morts.

À la racine de cette crise, il y a l'effondrement du prix du baril du pétrole et l'endettement du régime chaviste. Pendant la présidence de Hugo Chavez, de 1999 à 2013, le prix du baril s'est envolé, passant de 8 dollars à 150 dollars, générant une manne pétrolière évaluée à 1 100 milliards de dollars. Une part de ce pactole a permis de lancer divers programmes sociaux en faveur des classes les plus déshéritées pour l'alimentation, la santé, l'éducation ou le logement. C'est ce qui a fait la réputation du régime chaviste. Mais cette manne a aussi enrichi les dirigeants.

L'économie est restée fondamentalement dépendante de la production d'hydrocarbures. Les produits de première nécessité, les denrées alimentaires et les médicaments sont importés. Pour retarder les effets de la baisse du prix du baril, le régime chaviste s'est endetté, au point qu'actuellement la moitié des recettes du pétrole servent à payer la dette. Pour la population, cela a entraîné une situation de pénurie, qui rend la vie quotidienne très difficile, entraînant parfois des émeutes dans les supermarchés et le développement du marché noir.

L'opposition de droite, qui cherche depuis des années à renverser le régime chaviste, tente de prendre la tête du mécontentement. Le chaviste Nicolas Maduro a succédé au président Hugo Chavez, emporté par un cancer. Mais en 2015 la droite a remporté les élections législatives. Le régime a riposté en muselant le Parlement.

Les deux camps s'accusent de fomenter un coup d'État. Un membre de la police a survolé en hélicoptère le siège de la Cour suprême et y a jeté quelques grenades. Attaque réelle ou coup monté des chavistes ? Les deux camps se renvoient la balle. Le 5 juillet, le vice-président, à la tête d'un groupe de chavistes, a fait irruption dans le Parlement pour y dénoncer l'emprise de la droite. Cette dernière espère maintenant qu'un référendum va lui donner raison.

Depuis que le civil Nicolas Maduro a succédé au militaire Chavez, l'armée a pris de plus en plus d'emprise. Derrière Maduro plane désormais l'ombre du général Padrino Lopez, le numéro deux du régime.

Depuis 2013, les militaires ont pris des positions dans le système économique. Ils gèrent une banque, une société de fret aérien, maritime et terrestre, une entreprise agricole, leur propre société de prospections minières, pétrolières et gazières et une chaîne de télévision. Pour faire face aux pénuries, dix-huit généraux ont été mis en place pour diriger la production, l'importation et la commercialisation des produits essentiels, ce qui a engendré des trafics dont bénéficient les militaires.

En janvier dernier, la Cour suprême a rendu impossible le contrôle des activités

économiques dépendant de l'armée. En outre, des militaires sont impliqués dans le narcotrafic. Le pouvoir chaviste prend de plus en plus les traits, familiers en Amérique latine, d'une dictature militaire corrompue.

L'opposition de droite et d'extrême droite s'appuie sur cette évolution pour se présenter comme une opposition démocratique et dénoncer la corruption. C'est évidemment paradoxal car, si elle-même arrivait à ses fins, elle restaurerait le Venezuela d'antan, quand la manne pétrolière profitait surtout à la très grande bourgeoisie et à ses laquais politiques.

C'est dire que les travailleurs n'ont rien à attendre du bras-de-fer opposant les chavistes et la droite.

Jacques Fontenoy

La Poste – Paris : non aux sanctions !

Deux militants syndicaux, Alain Aubry, facteur sur les 1^{er} et 2^e arrondissements parisiens, et Maria Traoré, factrice sur le 11^e, sont menacés de sanctions. La direction leur reproche de s'être adressés à leurs camarades de travail qui protestaient contre des conditions de travail inacceptables.

Le bureau de Paris 21, où travaille Alain, regroupe une partie des postiers de l'ancien bureau du Louvre, transformé en hôtel de prestige. Depuis, les facteurs ont tout connu. Ils ont d'abord dû travailler dans un sous-sol exigu, avant d'être transférés dans le 9^e arrondissement, en dehors du secteur où ils distribuent le courrier. Ils doivent prendre le bus pour récupérer le courrier, qui arrive par camion postal

dans un bureau situé dans le 2^e arrondissement. Cela rallonge d'autant le temps de travail et la fatigue. Le 15 juin dernier, Alain, délégué CGT au comité d'hygiène et sécurité (CHSCT), était allé avec d'autres travailleurs porter une pétition au cadre présent, pour rappeler que La Poste n'avait pas tenu son engagement d'embaucher les intérimaires. Voilà ce qui lui est reproché!

Maria travaille sur le

bureau qui regroupe les facteurs distribuant le courrier sur le 11^e et le 20^e arrondissement. Là aussi, les tournées sont de plus en plus longues. En avril dernier, six emplois avaient été supprimés sur son arrondissement. Le 16 juin, l'avant-veille du second tour des élections législatives, les facteurs ont vu arriver les caissettes bourrées de plis électoraux à distribuer dans la journée. La seule consigne de la direction était de se débrouiller pour faire passer coûte que coûte ce volume supplémentaire de courrier. Les facteurs se sont alors rassemblés pour demander à la direction comment elle comptait s'y prendre pour leur permettre de remplir

cette mission impossible. C'est la participation à ce rassemblement qui est reprochée à Maria, elle aussi déléguée au CHSCT.

Le jeudi 6 juillet, jour où Alain était convoqué dans les locaux de la direction parisienne de La Poste, une cinquantaine de ses collègues sont allés dire à la direction de Paris 21 tout le mal qu'ils pensaient de ses méthodes. Des membres de la commission exécutive du syndicat CGT des postaux, venus de différents bureaux parisiens, avaient tenu à l'accompagner jusqu'aux locaux de la direction, ainsi que des représentants de Sud et de la CFDT. Le lendemain, c'était le tour de Maria. Outre les représentants syndicaux

une nouvelle fois présents, plusieurs dizaines de postiers du 11^e et du 20^e arrondissement s'étaient mis en grève pour soutenir leur camarade et une bonne partie d'entre eux l'avaient accompagnée.

La direction peut maintenant renoncer aux poursuites ou traduire Alain et Maria en conseil de discipline. Mais une chose est sûre : leurs camarades de travail ne les laisseront pas sanctionner sans réagir. Ils savent que, derrière ces militants, c'est eux tous qui sont attaqués et que la direction veut les réduire au silence pour imposer des conditions de travail toujours pires.

Correspondant LO

Procès des Charbonnages : les mineurs déboutés ne lâchent pas l'affaire

755 mineurs de charbon de Lorraine, soutenus par la CFDT, avaient fait condamner Charbonnages de France (CDF) pour préjudice d'anxiété en juin 2016. Ils avaient fait appel, estimant que l'indemnisation accordée, 1 000 euros, était dérisoire. Vendredi 7 juillet, la cour d'appel de Metz les a déboutés de toutes leurs demandes et a donné raison à la direction. Les mineurs ont décidé de se pourvoir en cassation et si besoin de saisir la Cour européenne de justice.

Ce jugement est révoltant. Les mineurs ont été exposés toute leur vie durant à un cocktail de substances cancérigènes : ils ont dénombré pas moins d'une vingtaine de substances cancérigènes, utilisées dans les mines. Cela, en plus de la poussière de

charbon provoquant la silicose, dont bien des mineurs ont été victimes avant 40 ans.

Depuis le début de la procédure, lancée en 2013, vingt-cinq de ces mineurs sont morts de maladies liées à leur travail.

Cité par le *Républicain*

lorrain, François Dosso, de la cellule maladie professionnelle de la CFDT à Freyming-Merlebach, s'est indigné de cette décision scandaleuse : « Nous avons apporté la preuve que l'espoir de vie est amputé pour les anciens de la mine, exposés à tout un tas de produits cancérigènes. Les morts prématurées, c'est une réalité chez nous. »

Dans le même journal, un mineur de Merlebach confirme qu'il formera un pourvoi en cassation : « Je n'ai rien à perdre. On ne le fait pas pour l'argent mais pour le principe. Nous voulons que la société reconnaisse clairement notre intoxication à des produits

nocifs pour la santé. Si vous êtes allé au fond de la mine et que vous avez vu les gars dans les poussières et les vapeurs, cela apparaît comme une évidence. »

Le cynisme de la direction face aux mineurs est sans borne. Lors du premier procès en 2015, l'ancien patron des Charbonnages, Daniel Cadoux, avait déclaré : « Les mineurs ne meurent pas plus vite que les autres ouvriers. Ils meurent parce que ce sont des hommes et que l'homme est mortel. »

Puis, fin mars 2016, devant le juge départiteur, il avait récidivé : « Pourquoi le pays devrait-il donner 30 000 euros à cette minorité

de mineurs qui se déclarent anxieux ? Anxieux, on l'est tous. Ils n'ont aucune preuve de ce qu'ils avancent. Ils racontent, au final, n'importe quoi. » Autant dire que cela avait soulevé un sacré tollé dans la salle d'audience !

Les mines de charbon sont fermées depuis plus de dix ans. Mais elles tuent toujours dans une région aujourd'hui dévastée par le chômage. Les mineurs qui ont porté plainte « ne veulent pas se cacher pour mourir », affirme François Dosso. Ils veulent faire reconnaître leurs droits et la responsabilité des patrons des mines.

Étienne Hourdin

Semperit – Argenteuil : un beau premier « jeudi de la colère »

Semperit est une multinationale du caoutchouc qui compte 7 000 travailleurs à travers le monde. Le 30 juin dernier, elle a annoncé la fermeture de son usine d'Argenteuil, qui fabrique des tapis roulants pour mines. Depuis, les 88 travailleurs se mobilisent. Ils organisaient leur premier « jeudi noir de la colère » le 6 juillet.

Ce sont des travailleurs déterminés qui ont accueilli les habitants, les familles et les militants venus les soutenir. Ils ont reçu le soutien de Lutte ouvrière, avec la présence de Nathalie Arthaud et de nombreux camarades, du PCOF, du PCF, du NPA, de la France insoumise, du PS, et même de la nouvelle députée d'Argenteuil, élue d'En marche

qui, lors de sa courte intervention, n'avait pas grand-chose à dire et qui a reçu un accueil des plus frais.

Invitée à prendre la parole comme les autres représentants des soutiens présents, notre camarade Nathalie Arthaud a répondu à la députée. Celle-ci avait parlé de la loi qui, selon elle, garantirait que tout se passe au mieux pour les travailleurs licenciés et qui les accompagnerait. Elle avait aussi promis de tout faire pour que cette loi soit respectée. Nathalie, s'adressant aux travailleurs en lutte, a insisté sur le fait que cette loi est la loi des patrons, faite à leur avantage, et que Macron veut la rendre encore plus favorable au patronat. Ce



dont les travailleurs ont besoin, ce n'est pas de cellules psychologiques pour accompagner leur licenciement, comme le prévoit la direction de Semperit,

relayée par la députée. Ce dont ils ont besoin, c'est de garder leur travail. Ils ont donc raison de dire non à la fermeture de leur usine et aux licenciements. Et

cela, ils ne peuvent le faire que par la mobilisation qu'ils ont entamée. Cette intervention a été chaleureusement applaudie.

Correspondant LO

PSA : un militant condamné, un jugement de classe

Vendredi 7 juillet, malgré l'absence de preuves, des incohérences et des approximations dans le dossier de l'accusation, la juge du tribunal de Versailles a condamné Farid Borsali, secrétaire du syndicat CGT de PSA Poissy, à six mois de prison avec sursis et à 2 600 euros de dommages et intérêts. La CGT a fait immédiatement appel de ce jugement.

Cette condamnation injuste est à mettre en parallèle avec le non-lieu dans le jugement de l'entreprise Eternit sur l'amiante. Pour les juges, le fait d'avoir utilisé un produit dont les conséquences mortelles étaient connues de longue date ne pourrait être taxé d'homicide, même si plus de 2 000 ouvriers de cette entreprise sont morts du cancer lié à l'amiante, durant des décennies. En revanche, qu'un cadre prétende avoir eu deux doigts

retournés, et la justice s'en prend à un militant ouvrier. C'est la même justice qui avait décidé que Christine Lagarde, accusée d'avoir fait cadeau de 400 millions à Tapie, était coupable mais non condamnable. La justice a peut-être les yeux bandés, mais elle n'est certainement pas sourde aux discours patronaux!

Car toute cette affaire est téléguidée par la direction de PSA, qui cherche à s'en prendre aux militants ouvriers. Dans différentes

usines du groupe, les militants CGT sont sanctionnés, voire licenciés. Six militants de l'usine PSA de Mulhouse sont mis en examen pour avoir distribué un tract syndical jugé diffamatoire et neuf de Poissy sont convoqués en correctionnelle, sans compter Farid Borsali. C'est dire que, pour la direction, les attaques sur le terrain judiciaire sont une arme à utiliser dans la guerre qu'elle mène à tous les travailleurs. Elle voudrait redoubler ses coups contre l'ensemble des travailleurs du groupe, pour continuer sa politique d'aggravation des conditions de travail qui depuis des années lui permet de gonfler la fortune des actionnaires. Mais, sachant bien que sa politique ne peut que

susciter la colère de ceux qu'elle exploite, elle craint les réactions ouvrières. Alors, elle cherche à faire peur, à isoler les militants en tentant de les faire passer pour des voyous. Elle voudrait affaiblir les syndicats qui s'opposent à elle, pour affaiblir les possibilités d'organisation et de réaction collective. Elle est très loin d'avoir gagné.

Le lendemain de ce jugement inacceptable, une conférence de presse était organisée par le Comité de défense des libertés ouvrières et syndicales parrainé par Gérard Filoche. Éric Coquerel, Pierre Laurent, Philippe Poutou, Arlette Laguiller et un représentant de la fédération CGT de la métallurgie sont venus apporter leur soutien

aux militants attaqués. La pétition lancée sur Internet continue à recueillir des signatures. D'autre part, à l'intérieur de l'usine, une autre pétition pour l'arrêt de la procédure de licenciement d'un militant CGT a recueilli un record de signatures parmi les travailleurs. En menant cette bataille, ils ont bien conscience de s'opposer à la politique de la direction et donc de préparer les combats de demain contre les attaques envers tous les travailleurs. Cela renforce leur détermination.

Correspondant LO

Site change.org :

« Stop aux atteintes aux libertés ouvrières et syndicales à PSA »

GM&S - La Souterraine : les travailleurs ne se laissent pas faire



Mercredi 5 juillet, 150 travailleurs de l'usine GM&S ont bloqué les entrées de l'usine PSA Sept-Fons, à Dompierre-sur-Besbre dans l'Allier.

Les travailleurs de l'usine de La Souterraine, dans la Creuse, qui produit exclusivement pour PSA et Renault, se battent depuis des mois pour éviter la fermeture de l'entreprise et les licenciements. Pour l'heure, l'offre de reprise par GMD, le numéro un de l'emboutissage dans le pays, ne garantirait que 120 ouvriers sur les 277 que compte l'usine. Et le groupe conditionne son offre au fait que PSA et Renault garantissent un certain niveau d'activité.

Les travailleurs de GM&S entendent bien peser sur les discussions et imposer leurs revendications. C'est pour obtenir des engagements écrits et datés de PSA qu'ils ont

décidé de bloquer le site de Sept-Fons. Ils exigent également que PSA mette la main à la poche pour payer des primes extralégales de licenciement aux ouvriers qui ont trente, parfois quarante ans d'ancienneté.

Soutenue par le gouvernement, la direction de PSA a poussé des hauts cris et parlé d'agression scandaleuse. Elle a même fait venir un hélicoptère pour sortir des pièces malgré le blocage, ce qui a fait dire à un ouvrier de Sept-Fons : « Les hélicos, c'est pour amuser la presse. Ils ramassent cinq à huit blocs moteurs par passage, alors qu'on en produit 15 000 par semaine ! » D'autres soulignaient que, si la direction de PSA avait

les moyens de payer des trajets dans les airs à ses pièces, elle pouvait payer pour les ouvriers.

La CGT de PSA Sept-Fons avait appelé à la grève et beaucoup de travailleurs de Sept-Fons ont manifesté leur solidarité aux ouvriers de GM&S, tandis que le maire de la commune, venu les encourager, leur a ouvert les douches et les sanitaires du camping municipal.

Au bout de 48 heures de blocage, les ouvriers de GM&S ont décidé de lever le camp, après avoir obtenu que leurs revendications figurent à l'ordre du jour de la réunion du mardi 11 juillet à Bercy, et tout en prévenant qu'ils prévoient d'autres actions si rien ne sort de la rencontre.

Correspondant LO

Tour de France en Lorraine : le mauvais tour des patrons

Le 4 juillet, le tour de France passait en Lorraine. L'occasion pour les patrons de montrer qu'ils avaient toujours le maillot jaune de la mesquinerie.

À l'usine Renault-Sovab de Batilly, une note de service avertissait les travailleurs qu'il fallait qu'ils prennent leurs précautions pour être à l'heure à leur poste de travail. Comme si les nombreuses routes bloquées par les CRS déployés en nombre le long du parcours n'étaient pas un problème!

Chez PSA à Trémery en Moselle, la direction de l'usine avait bouleversé les horaires, faisant sortir l'équipe du matin à 15h30 et obligeant l'équipe

d'après-midi à quitter le travail à 23h, au lieu des 21h20 habituels! Au final, à 14h, le Tour était passé et l'accès à l'usine était de nouveau possible : bref, c'était inutile de bouleverser les horaires, mais la direction craignait trop de perdre ne serait-ce qu'une demi-heure de production.

Pendant que la caravane du Tour distribuait des babioles le long des routes, le conseil régional du Grand-Est accordait 9 millions d'euros, prétendument destinés à financer de nouveaux moteurs. Pas besoin pour les actionnaires de PSA d'appuyer sur les pédales pour empocher le pactole!

Correspondant LO

Ardennes-Forges Nouzonville : inique!

En 2010, deux ans après la liquidation de l'entreprise Ardennes-Forges à Nouzonville, dans les Ardennes, qui avait repris pour quelques mois les installations de Thomé-Génot, les 47 travailleurs avaient enfin pu recevoir leurs indemnités de licenciement. Mais le régime de garantie des salaires, les AGS, en a toujours contesté le montant et tente aujourd'hui de contraindre les salariés licenciés à rendre un trop perçu

allant de 6 000 à 24 000 euros par personne.

Ayant fait connaître à la presse la menace qui pèse sur eux, les travailleurs viennent d'obtenir des AGS un moratoire jusqu'à ce que la Cour de cassation rende son avis à la rentrée.

Réclamer une partie de leurs indemnités à des travailleurs qui les ont de toute façon déjà utilisées du fait qu'ils n'ont, pour la plupart, pas retrouvé d'emploi, c'est une honte!

Correspondant LO

Hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu Lyon : les attaques ne passent pas

À Saint-Jean-de-Dieu, hôpital privé de Lyon à but non lucratif, l'Agence régionale de santé veut imposer une baisse du budget de 2,5 millions d'euros, prétextant vouloir mettre à égalité les établissements de la région. Juste avant la période des congés, comme par hasard, la direction a présenté aux instances du personnel « des hypothèses de travail » pour faire face à ce « déficit annoncé ».

Elle envisage la fermeture de deux unités de 26 lits, avec la suppression d'une cinquantaine de postes ainsi que le regroupement de structures extérieures, qui permettent aux patients d'être soignés sans être hospitalisés. L'activité du ménage serait transférée à un prestataire extérieur, ce qui touche une soixantaine d'agents de service.

Quel avenir pour le personnel ? La directrice des soins et certains cadres passent dans les services pour conseiller aux salariés de demander des formations, d'envisager des ruptures conventionnelles. Quant aux patients, ces fermetures d'unités et de structures vont aggraver leurs conditions de soins.

Dès cette annonce, les syndicats ont organisé des assemblées du personnel. Un premier débrayage a eu lieu en juin, regroupant principalement les agents visés par la restructuration.

Personne n'est dupe des tentatives de la direction de calmer les choses en disant qu'il ne s'agit que d'hypothèses. Un second débrayage était prévu le 11 juillet, pour continuer à mettre la pression et préparer la rentrée.

Correspondant LO

Ehpad – Échillais : les employés n'acceptent plus

La maison de retraite d'Échillais, en Charente-Maritime, fait partie du groupe Orpéa, qui gère 70 000 lits répartis sur 750 établissements dans dix pays. Les profits du groupe ont augmenté de 18 % en 2016, atteignant 475 millions d'euros. Les actionnaires sont gâtés : ils vont se partager 60,5 millions d'euros en 2017, des profits en hausse de 11 % sur un an.

Ce n'est pas le cas des pensionnaires et de la centaine d'employées du site d'Échillais. Ces dernières se sont mises en grève le 4 juillet afin d'exiger des embauches supplémentaires en CDI, la requalification de CDD en CDI, une augmentation de salaire de 150 euros brut, des contrats de 24 heures par semaine minimum et l'arrêt des économies qui conduisent à un traitement inacceptable des pensionnaires.

Des situations scandaleuses étaient citées par les salariées, qui n'ont qu'un

quart d'heure pour la toilette et l'habillage d'un résident, et se voient imposer de faire la toilette des patients avec des draps, faute de lingettes. Certains résidents n'ont pas été changés à l'heure du repas. Des soupes en sachets ont été servies pendant des semaines, des soucis d'économies ayant empêché la réparation des appareillages de cuisine. Après 15h, faute d'infirmière, les médicaments sont distribués par des auxiliaires de vie, sans ordre écrit.

Les crises d'hystérie du directeur, menaçant les salariées, entraînent des arrêts maladie et des dépressions. Le directeur fait d'ailleurs l'objet de plusieurs plaintes pour harcèlement et comparaitra en justice le 14 septembre. Les salariées ont voté la grève pour ce jour-là, afin d'appuyer leurs collègues plaignants et leurs revendications, conscientes de devoir riposter collectivement.

Correspondant LO

CHRU – Nancy : les agents de nuit s'opposent aux changements d'horaires



Le 6 juillet, une cinquantaine d'agents se sont invités à la réunion du comité technique d'établissement du CHRU, avec le soutien de la CGT et de FO, pour s'opposer au projet de la direction de modifier les horaires de nuit.

Le directeur général ayant préféré ne pas être présent à cette réunion qui promettait d'être chaude, c'est le jeune directeur des ressources humaines qui a dû entendre leurs protestations et s'est fait remettre sans ménagement à sa place plus d'une fois après des réponses mal venues, notamment lorsqu'il leur a proposé de faire une formation pour faire les transmissions plus rapidement !

La direction voudrait en effet passer les nuits de 10h30 à 10 heures en janvier. Les agents ont bien compris que, derrière la raison invoquée de se

mettre en conformité avec la loi, il y a la volonté de leur faire faire sept nuits de plus par an.

Au CHRU, les nuits sont assurées essentiellement par des femmes, qui bien souvent ont été conduites à faire le choix de travailler quinze nuits par mois, pour une question d'organisation familiale. En augmentant le nombre de nuits travaillées, la direction les obligerait également à plus de dépenses de déplacement et de frais de garde d'enfants.

Sur l'ensemble de l'hôpital, ce changement des horaires de nuit lui permettrait d'économiser une

quinzaine de postes, qui s'ajouteraient à tous ceux qu'elle a déjà supprimés ces dernières années. Au nom de la réduction du déficit du CHRU, la direction mène en effet une politique systématique de réduction des effectifs, multipliant les restructurations de services avec, à chaque fois, des suppressions de postes et bien souvent des fermetures de lits.

Les agents de nuit ne sont pas d'accord. Ils ont déjà perdu deux jours de congés et des indemnités pour les dimanches travaillés. Ils ont voulu se faire entendre dès maintenant et comptent mener de nouvelles actions après la période des congés. La direction doit remballer son projet !

Correspondant LO

ASL – Vernon : quinze jours de protestation

Le site ASL de Vernon dans l'Eure, qui fabrique notamment les moteurs d'Ariane, a connu une quinzaine de jours de mobilisation contre une baisse importante, de plusieurs milliers d'euros par salarié, de l'intéressement et de la participation.

La Snecma Vernon, avec Astrium aux Mureaux et Herakles en Gironde, est un des sites intégrés dans Airbus Safran Launchers (ASL), la coentreprise créée par Safran et Airbus pour la production, la commercialisation et le lancement de la future Ariane 6.

Cette création d'ASL, avec la bénédiction de l'Europe et de l'État français, est présentée comme une réponse à la concurrence incarnée par les fusées réutilisables Space X, du milliardaire américain Elon Musk, soutenu par la Nasa. ASL a claironné que son ambition est de faire de

40 à 50 % d'économies sur le coût de production des futures Ariane. La baisse de l'intéressement et de la participation 2017 est la première attaque d'envergure de la direction.

À Vernon, la protestation est née d'une heure d'information syndicale le 20 juin, qui a rassemblé 300 travailleurs, et notamment des têtes nouvelles : beaucoup de jeunes embauchés, des ouvriers ou des techniciens, mais aussi des ingénieurs et des cadres. L'assemblée, comme tous les rassemblements qui ont suivi, a été très vivante, et c'est de cette large discussion

qu'est sorti l'appel à un premier débrayage. Le 27 juin, les travailleurs mobilisés ont ensuite opté pour des débrayages journaliers, qui ont eu lieu jusque début juillet. Près de 500 personnes ont participé à l'un ou l'autre des débrayages du 28 juin. Et les suivants ne sont guère descendus sous les 200 participants.

Un grand moment a été celui où le directeur est venu expliquer que la direction n'avait jamais fait miroiter aux nouveaux embauchés, déçus par les salaires, la possibilité d'une prime de participation-intéressement conséquente. Une forêt de mains s'est levée pour le démentir.

Cette mobilisation a eu lieu dans tous les sites ASL, et c'est de bon augure pour la suite.

Correspondant LO

Après les Journées de Juillet: le Parti bolchevique gagne en influence

Dans ses mémoires sur la révolution d'octobre, Antonov-Ovseenko, bolchevik qui allait diriger la prise du Palais d'hiver en octobre, décrit l'impuissance du gouvernement provisoire et de ses calomnies à enrayer la progression des bolcheviks parmi les ouvriers de la capitale.

«Le 13 juillet, le comité exécutif [des soviets], essayant de tirer profit de la "défaite" des bolcheviks en juillet, décide de lancer la campagne de réélection du soviet de Petrograd, il prend également une résolution en faveur d'une obéissance "inconditionnelle" à la majorité. Bien sûr, les bolcheviks votent contre. Mais ils ne craignent pas de nouvelles élections, ils les veulent! Dans la section ouvrière du soviet, les nôtres sont déjà 400, ils ont déjà la majorité, alors que deux mois plus tôt, ils étaient 65!

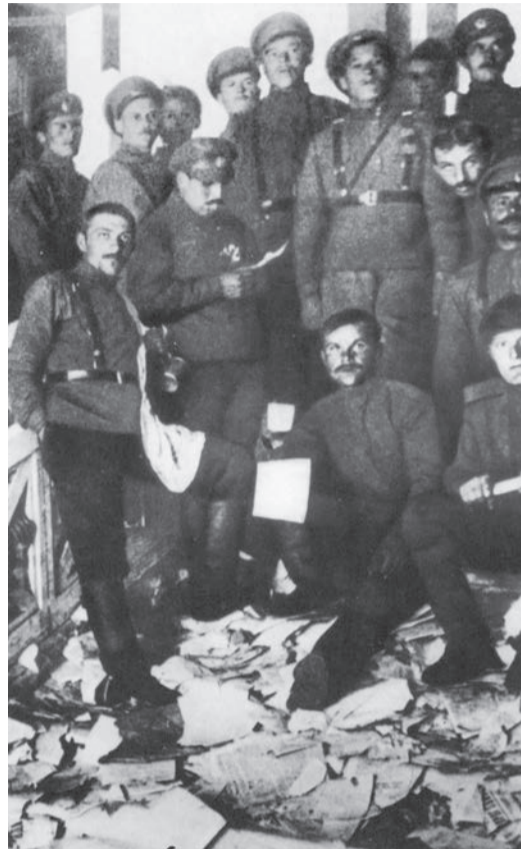
Le 14 juillet, à l'usine Langzippen, se tiennent des élections à bulletin secret. 840 voix pour les bolcheviks, 215 pour les défensistes [les partisans de la défense nationale, autrement dit de la poursuite de la guerre]! Seuls des bolcheviks sont envoyés comme délégués au soviet, alors qu'avant, ils se partageaient pour moitié avec les défensistes.

Quelques jours plus tard,

c'est une victoire pour nous à l'usine Franco-Russe dans le quartier des forges de Poutilov (...). Les ouvriers de l'usine, hier encore à moitié défensistes, s'expriment ainsi: "Les travailleurs de l'usine Franco-Russe nourrissent les plus grandes inquiétudes pour le sort de la révolution, pour toutes les conquêtes de la classe ouvrière et de l'armée révolutionnaire. La révolution est en danger. Le couteau est déjà sur elle, et seuls les efforts conscients du prolétariat, uni avec l'armée révolutionnaire, pourront la sauver et assurer son développement ultérieur dans l'intérêt des classes laborieuses. Camarades! La contre-révolution, en d'autres mots tous les acolytes d'hier et les partisans de Nicolas le sanguinaire [le tsar Nicolas II] et de sa politique de voleur, s'organisent, se préparent, essayent déjà de s'emparer du pouvoir pour étrangler la révolution."»

L'enseigne de vaisseau Illine-Genevski, membre de l'Organisation militaire bolchevique qui mène l'agitation au sein de l'armée, raconte pour sa part comment lui et quelques camarades réussissent à trouver une imprimerie pour faire paraître un journal, le précédent ayant tout juste été interdit par le gouvernement: «Je me souviens de l'intérêt et de l'émotion avec laquelle nous lançâmes le premier numéro de L'ouvrier et le soldat. Notre nouveau journal avait pris ce titre. La libre parole bolchevique renaissait sous nos yeux. Nous reconquérions de haute lutte une position perdue. Nous anticipions avec plaisir la joie des ouvriers et des soldats quand ils retrouveraient le lendemain leur journal chez le marchand.»

Un comité d'officiers de son propre bataillon inculpe Genevski, mais n'ose pas l'arrêter: «J'eus bientôt la preuve (...) que mon arrestation eût indigné nos hommes. D'abord, le comité du bataillon, élu



L'imprimerie du premier journal bolchevique destiné aux soldats, La Pravda du soldat, avait été saccagée par les élèves officiers début juillet.

du comité du bataillon et enfin député du bataillon au soviet de Petrograd.»

Dans L'Avènement du bolchevisme, écrit début 1918, Trotsky résume ce retournement de la situation en faveur du parti: «Le désarroi qui avait gagné les quartiers ouvriers ne dura pas et céda rapidement la place à une montée du flux révolutionnaire, non seulement parmi le prolétariat mais au sein de la garnison de Petrograd. Les conciliateurs avaient perdu toute influence et le bolchevisme, telle une vague, commença à se propager à travers tout le pays à partir des centres urbains et, déjouant tous les obstacles, il pénétra dans les rangs de l'armée. Le nouveau gouverne-

ment de coalition dirigé par Kerenski s'engageait déjà ouvertement dans la voie de la répression. Le cabinet des ministres rétablit la peine de mort pour les soldats. On fermait nos journaux, on arrêtait nos agitateurs, mais cela ne faisait qu'accroître notre influence.»

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

| Tarif des abonnements | Lutte ouvrière | | Lutte de classe |
|-----------------------|----------------|-------|-----------------|
| | 6 mois | Un an | Un an |
| France, Outre-mer | 20 € | 40 € | 15 € |
| Outre-mer avion | 28 € | 56 € | 17 € |
| Reste de l'Europe | 38 € | 76 € | 20 € |
| Reste du monde | 46 € | 91 € | 24 € |

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Habillement: non au travail du dimanche!

Plus de 120 enseignes de l'habillement vont pouvoir ouvrir le dimanche selon l'accord signé entre la Fédération des enseignes de l'habillement (FEH), l'organisation patronale du secteur succursaliste de l'habillement, et deux organisations censées représenter les salariés, la CFTC et la CFDT.

C'est le quatrième accord de branche, après le bricolage, la couture parisienne et la bijouterie-joaillerie, qui entérine le travail du dimanche. Et c'est la loi Macron d'août 2015 qui offre à l'ensemble du secteur du commerce la possibilité d'élargir les ouvertures le dimanche dans le cadre d'un accord de branche, de groupe ou d'établissement. Avec les projets du gouvernement, il sera peut-être même possible de tenter un référendum dans l'entreprise, au cas où les syndicalistes se montreraient récalcitrants.

Tous ces patrons, tous secteurs confondus, partisans du travail du dimanche pour les salariés, nous chantent à l'unisson le même refrain: le travail du dimanche aura un impact favorable pour l'emploi comme le déclare la FEH dans un communiqué. C'est un mensonge. La FEH, qui regroupe avec 120 enseignes 120 000 salariés et 22 000 magasins, déclare elle-même que l'ouverture

le dimanche permettra la création de 250 nouveaux emplois et le maintien de 850 postes qui auraient pu être supprimés sans le travail le dimanche. On sent le chantage!

Outre le doublement de la rémunération des heures supplémentaires effectuées le dimanche, l'accord prévoit un repos compensateur en semaine et fixe le nombre de dimanches travaillés à 26, tout en prévoyant leur extension possible en s'appuyant sur le principe du «volontariat». On imagine les pressions que les patrons vont exercer sur les salariés des magasins pour obtenir leur accord.

Que les patrons aient l'accord de certains syndicats ne reflète pas ce que pensent et souhaitent de nombreux salariés du commerce, majoritairement des femmes, et dont beaucoup élèvent seules leurs enfants. Les salariés sont nombreux à vouloir profiter de leur dimanche entre amis ou avec leur famille.

Philippe Logier

Île de La Réunion: Tereos, accapareur d'argent public

Au 1^{er} octobre 2017, la libéralisation des marchés entraînera la fin des quotas garantissant aux producteurs de sucre l'écoulement de leur produit sur le marché européen. Selon les capitalistes du sucre, cela provoquera une baisse des prix et affectera leurs marges bénéficiaires.

En usant du chantage à l'emploi et avec l'aide des élus ultramarins, ils ont obtenu de l'État, sans coup férir, une aide annuelle de 38 millions d'euros à la filiale sucrière ultramarine, dont 28 millions pour La Réunion, jusqu'en 2020. À La Réunion, la totalité de la somme a été attribuée à Tereos, qui n'entendait rien céder aux 3 000 planteurs qui approvisionnent ses deux usines et qui sont payés depuis des années 39,09 euros la tonne, sur lesquels 22 euros sont pris en charge par un fonds européen.

Dans les négociations sur la nouvelle convention canne, l'accord entre planteurs et usiniers qui fixe les conditions d'achat et de vente de la canne, entamées au mois de mai, les planteurs ont réclamé une hausse de 6 euros du prix de la tonne de canne. Face au refus catégorique de Tereos, les planteurs ont manifesté et ont commencé à faire reculer Tereos qui, de sa proposition insultante de 0,49 centime d'augmentation, est passé le 7 juillet à 2,50 euros.

Cela n'a pas satisfait les

planteurs de canne, qui ont poursuivi leurs actions: manifestations escargot provoquant des embouteillages monstres, blocage de sites sucriers, occupation devant la préfecture. Pour l'heure, la campagne de coupe n'a pas démarré début juillet, comme elle aurait dû. Différents soutiens à la lutte des planteurs viennent de se manifester, qu'il s'agisse d'élus siégeant avec le PC et France insoumise, voire de droite et de la sénatrice PCR, de patrons des transports et de la CGTR.

La préfecture a bien sûr pris le parti de Tereos, menaçant les manifestants de poursuites. Et le département lui aussi vient à la rescousse de Tereos. Il a fait l'annonce d'une aide supplémentaire de 1,5 million d'euros pour la replantation de la canne, l'élu du département en charge de l'agriculture estimant qu'avec cela on approcherait les 6 euros revendiqués. Tout cela n'a pas calmé la détermination des planteurs, qui estiment toujours, à juste titre, que c'est à Tereos de payer.

Tout au long de cette crise, il n'est question que du prix de la tonne de canne. C'est avec raison que les planteurs veulent faire payer le géant Tereos. Mais cette revendication favorise la petite minorité des plus gros planteurs, sans rien dire des milliers de travailleurs du secteur: ouvriers agricoles, coupeurs de canne, ouvriers d'usines, techniciens et petits planteurs.

Les planteurs ont agi les premiers mais, le 10 juillet, les travailleurs de l'usine de Bois-Rouge ont débrayé pour les salaires. Ils ont avancé la revendication de un euro par tonne livrée à payer en salaire.

Le mépris dans lequel Tereos tient tous ceux qui font rentrer les profits dans ses caisses est en train de faire monter la colère. Comme l'ont souligné les manifestants, il est plus que jamais d'actualité d'imposer l'ouverture des livres de comptes. Tout le monde connaît le revenu de l'agriculteur, mais personne ne sait ce qu'il y a dans les caisses de l'usinier. C'est en avançant leurs revendications propres que les travailleurs du secteur pourront imposer à Tereos de payer, afin de ne pas être les laissés pour compte des grandes manœuvres des capitalistes accapareurs d'argent public.

Émile Grondin

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Les militants de Lutte ouvrière ont repris leurs circuits d'été pour aller à la rencontre des travailleurs.

Le nouveau gouvernement profite de l'été pour concocter de nouvelles attaques contre le monde du travail, qui seront appliquées par ordonnances dès la rentrée. La précarité et la surexploitation

des salariés seront accentuées, tandis qu'en face le patronat profitera de droits nouveaux.

Gouvernement et patronat mènent une guerre de classe contre les travailleurs. Alors, les vacances doivent être pour eux l'occasion d'en parler, de préparer leur rentrée, et de faire eux aussi leurs plans pour

réagir aux mauvais coups à venir.

C'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter avec les travailleurs, les chômeurs et tous ceux qui, dans les couches populaires, ressentent le besoin de ne pas laisser sans réponse les attaques du gouvernement et du patronat.



Région du Havre

Jeu 13 juillet: Fécamp
Ven 14 juillet: Bolbec
Sam 15 juillet: Le Havre

Centre/Val-de-Loire

Jeu 13 juillet: Nevers
Ven 14 juillet: Châteauroux
Sam 15 juillet: Vierzon/Issoudun/Bourges

Pyrénées

Jeu 13 juillet: Tarbes
Ven 14 juillet: Pau
Sam 15 juillet: Auch

Bretagne

Jeu 13 juillet: Lanester
Ven 14 juillet: Vannes
Sam 15 juillet: Lorient

Ain/Savoie

Jeu 13 juillet: Albertville
Ven 14 juillet: Annecy
Sam 15 juillet: Chambéry

Alsace

Jeu 13 juillet: Strasbourg
Sam 15 juillet: Mulhouse

Pas-de-Calais

Lun 17 juillet: Saint-Omer
Mar 18 juillet: Boulogne
Mer 19 juillet: Calais
Jeu 20 juillet: Arras/Cambrai
Ven 21 juillet: Compiègne
Sam 22 juillet: Beauvais

Marne/Ardennes

Lun 17 juillet: Épernay
Mar 18 juillet: Châlons-en-Champagne
Mer 19 juillet: Reims
Jeu 20 juillet: Revel/Rethel
Ven 21 juillet: Charleville-Mézières
Sam 22 juillet: Sedan/Charleville

Seine-Maritime Baie de Somme

Lun 17 juillet: Rouen
Mar 18 juillet: Grand-Quevilly/Rouen
Mer 19 juillet: Elbeuf
Jeu 20 juillet: Dieppe
Ven 21 juillet: Le Tréport
Sam 22 juillet: Abbeville

Région bordelaise

Lun 17 juillet: Bordeaux-Nord (Grand Parc)
Mar 18 juillet: Bordeaux-Centre (Méziadeck)
Mer 19 juillet: Bègles
Jeu 20 juillet: Mérignac
Ven 21 juillet: Libourne
Sam 22 juillet: Bordeaux-Saint-Michel

Provence

Lun 17 juillet: Nîmes
Mar 18 juillet: Martigues/Port-de-Bouc
Mer 19 juillet:

Salon-de-Provence

Jeu 20 juillet: Aix-en-Provence
Ven 21 juillet: Vitrolles
Sam 22 juillet: Arles

Auvergne

Lun 17 juillet: Vichy
Mar 18 juillet: Clermont-Ferrand
Mer 19 juillet: Montluçon
Jeu 20 juillet: Issoire
Ven 21 juillet: Moulins
Sam 22 juillet: Riom